



## BILAN DE POSITIONNEMENT

Référence interne : SI-EPI

FORMACODE : 42872

### Objectifs global de la formation :

A la fin de la formation d'équipier de première intervention incendie ou EPI le stagiaire doit être capable de coordonner une intervention de lutte contre l'incendie. Ils viennent renforcer les témoins du début de l'incendie avec les moyens d'intervention disponibles sur place. Ils se coordonnent éventuellement avec d'autres équipiers et ils sont susceptibles de guider les secours extérieurs et de faire un rapport de la situation.

### ■ Objectifs détaillés

La formation d'équipier de première intervention incendie permet au stagiaire d'être capable de coordonner une intervention de lutte contre l'incendie.

- Ils viennent renforcer les témoins du début de l'incendie avec les moyens d'intervention disponibles sur place.
- Ils se coordonnent éventuellement avec d'autres équipiers
- Ils sont susceptibles de guider les secours extérieurs et de faire un rapport de la situation
- Il doit également connaître le signal d'alarme, les cheminements d'évacuation et la conduite à tenir pour l'évacuation
- Le stagiaire doit être capable d'analyser le type de feu et d'éteindre ce feu avec un extincteur approprié à la situation

### ■ Catégorie et but :

- La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation
- Cette action a pour but (article L.6313-3) : De favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail.

- **Public concerné :** Tout salarié ou dirigeant de la structure pouvant être amené à lutter contre un incendie et susceptible d'utiliser un moyen d'extinction lors d'un début d'incendie

### ■ Prérequis et niveau exigé :

- Prérequis : Aucun
- Niveau exigé : tout niveau

### ■ Modalités et délais d'accès :

- examen des pièces administratives du stagiaire

L'inscription est effective après validation du questionnaire d'analyse des attentes et de pré positionnement, à réception du contrat signé L'accès à nos formations peut être initiée, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié.

Les délais d'accès à l'action de formation sont fixés entre 15 jours et 1 mois

- **Effectif par session :** 2 mini > 10 maxi

- **Durée :** 1 jour(s) soit 6 heures

### ■ Tarifs :

- **Prix individuel :** 150 €



## BILAN DE POSITIONNEMENT

Référence interne : SI-EPI

➤ **Prix groupe : 1200 € (groupe de 7 à 10)**

### ■ **Modalités de déroulement de l'action de formation :**

En présentiel au sein de notre centre ou bien en entreprise. Si besoin, nous contacter.

### ■ **Méthodes utilisées :**

- ✓ Méthode démonstrative appuyée sur des mise en situation avec manipulation de matériel
- ✓ Manipulation de 2 différents types d'extincteurs sur feux réels (Eau et CO2),
- ✓ Travaux pratiques d'extinction avec plusieurs passages individuels sur le simulateur de flamme
- et sur divers matériels de simulation (casserole, placard électrique...),
- ✓ Passage individuel avec le RIA (Robinet d'Incendie Armé) s'il existe et si c'est possible (accès extérieur),
- ✓ Visite de l'établissement avec repérage des accès et des moyens de lutte contre l'incendie.

### ■ **Moyens mobilisés :**

- Matériel pédagogique
- Simulateur de flamme alimenté au gaz (Propane),
- Extincteurs à Eau et Extincteurs CO2,
- Divers matériels de simulation,
- Déclencheur Manuel d'alarme incendie.

■ **Support(s) pédagogique(s) :** Mise à disposition à chaque stagiaire d'un livrable (papier ou électronique) qui reprend ou complète le contenu théorique du cours, ainsi que les exercices et les applications effectués.

### ■ **Prise en compte du handicap :**

Les besoins spécifiques en matière d'accessibilité ou de santé nécessitant une attention particulière lors de la formation sont demandées dans le questionnaire d'inscription joint au programme de formation

### ■ **Éléments matériel de la formation :**

- Supports techniques :
  - ✓ Les parties pratiques et théoriques seront réalisées dans les locaux de l'entreprise cliente ou dans nos locaux avec accès wifi
  - ✓ Salle de formation : Salle de formation en centre ou mise à disposition par le client
- Equipements divers mis à disposition :  
Nous mettons à disposition une connexion internet par wifi
- Documentations :
  - ✓ le formateur s'appuiera éventuellement sur des vidéo diffusées sur un écran ou un rétroprojecteur

### ■ **Suivi et évaluation :**

**Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action :**

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur



# BILAN DE POSITIONNEMENT

Référence interne : SI-EPI

- À l'issue de la formation, les participants recevront une attestation de formation mentionnant les objectifs et le contenu de la formation ainsi que les compétences acquises en matière d'intervention en tant qu'équipier de première intervention

## ■ Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences) :

Evaluation formative par le formateur tout au long de la formation

- Questions orales ou écrites (QCM...)
- Mise en situation

## ■ Compétence du formateur :

Formateurs incendie formés aux méthodes « Secours Prévention », le formateur a une activité pratique dans le domaine de l'incendie en tant que SSIAP 2 ou SSIAP3

## ■ Quelques informations chiffrées : au 31/03/2024

- Cette formation a déjà été suivie par - stagiaires.
- L'évaluation de leur satisfaction se monte à - %.
- Taux de retour de l'enquête : - %
- Le taux de réussite (objectifs atteints) est de - %.
- Le taux de participation est de - %.

**L'INRS recommande une périodicité de recyclage de la formation de trois ans (c'est également la durée recommandée dans la norme NF C18-510)**